



Communiqué de presse de la Ville de Vitrolles

Vitrolles, lundi 29 juin 2026

**La Ville de Vitrolles agit pour lutter contre la chaleur dans les écoles et les espaces d'accueil et de loisirs afin de mieux accueillir les enfants.
Actions à court, moyen et long terme pour le confort d'été dans les écoles.**

Dispositifs d'accueil des enfants de 0 à 11 ans

Moyens spécifiques alloués

La ville de Vitrolles équipe les écoles de "kit fortes chaleurs" :

- Toutes les classes sont équipées de ventilateurs
- Tuyaux percés et tourniquet pour permettre des systèmes de brumisation dans les cours d'école
- Tuyaux d'arrosage pour un arrosage des cours
- Petits matériels pour proposer des jeux d'eau.

Des propositions aux écoles de mise à disposition d'équipements climatisés :

- La Médiathèque La Passerelle : accueil de classes pour les écoles Aubrac, Rousseau, La Fontaine, Prairial, Plan de la Cour.
- La salle de spectacles Guy Obino : accueil de classes pour les écoles Martin, Mistral et Morin avec diffusion de films.
- Au cinéma Les Lumières : accueil de classes pour les écoles Aubrac, Rousseau, La Fontaine, Prairial, Plan de la Cour avec diffusion de films.

Consignes pratiques en direction des enfants, des parents et des personnels

- Hydratation régulière et adaptée à l'âge des enfants en évitant les boissons sucrées et en privilégiant l'eau non glacée. Les inviter à mouiller leur peau.
- Vigilance accrue sur les signes de fatigue, de déshydratation ou de malaise.
- Sensibiliser les parents à la nécessité d'adapter l'habillement des enfants, de prévoir des casquettes et des lunettes de soleil, et, si nécessaire, de mettre, avant l'accueil de l'enfant, de la crème solaire.
- Être attentif à tout signe de dégradation de la santé (grande faiblesse, grande fatigue, étourdissements, vertiges, troubles de la conscience, nausées, vomissements, crampes musculaires, etc.) et de sensibiliser les personnels au repérage des troubles pouvant survenir, ainsi qu'aux mesures de prévention et de signalement à mettre en œuvre
- Avoir une vigilance particulière envers les personnes et enfants connus comme porteurs de pathologies respiratoires ou en situation de handicap.
- En cas de prise de médicaments, vérifier les modalités de conservation et les effets secondaires en demandant un avis auprès des médecins et infirmiers de l'éducation nationale

Activités

- Réduction des activités physiques et des déplacements. Si nécessaire, supprimer certaines sorties aux heures les plus chaudes.
- Adapter les emplois du temps (priorité aux apprentissages ou activités physiques ou de concentration le matin).

- Organiser des activités dans les espaces de fraîcheur du territoire par exemple dans les cours d'écoles, parcs municipaux, les médiathèques

En cas de sortie en plein air :

- Éviter les expositions prolongées au soleil (promenades, activités physiques et sportives, etc.).

- Veiller à ce que les enfants soient vêtus de façon adaptée (chapeau, vêtements amples, légers, de couleur claire, couvrant les parties exposées de la peau, etc.).

- Boire et manger en quantité suffisante en évitant les aliments trop gras ou trop sucrés.

- Utiliser abondamment de la crème solaire (indice de protection élevé).

- Veiller à pouvoir emmener éventuellement un enfant dans un endroit frais

Gestion des locaux

- Maintenir les stores ou volets fermés lorsque la façade est ensoleillée.

- Surveillance renforcée de la température des espaces de vie.

- Utilisation prioritaire des dortoirs, réfectoires ou autres salles climatisées comme zone refuge

- Limiter l'ouverture des fenêtres : le renouvellement de l'air peut être obtenu par une ouverture de courte durée (entre cinq et dix minutes).

- En cas de ventilation mécanique, veiller au bon renouvellement de l'air et actionner le mode de ventilation nocturne.

- Permettre le rafraîchissement des pièces par l'ouverture des fenêtres la nuit lorsque cela est possible.

Dispositions spécifiques pour les accueils périscolaires et la pause méridienne

L'accueil périscolaire les matins et les soirs, ainsi que le temps de la pause méridienne, incluant la restauration collective, sont conduits sous la responsabilité de ville.

La ville propose avec le concessionnaire de restauration une adaptation des menus du midi et du goûter : repas froids, glaces...

Les activités proposées pourront favoriser les jeux d'eau lorsque les conditions le permettent.

En plus des dispositions communes, la ville sera attentive à favoriser en fonction du niveau de vigilance :

- Des temps calmes et repos prolongés l'après-midi.

- Des Jeux d'eau encadrés lorsque les conditions le permettent.

- Les sorties dans des espaces aquatiques, équipements rafraîchis, ombragés...

Lors des séjours de vacances, la ville dispose d'un centre de vacances dont elle a la responsabilité de l'organisation et de l'encadrement et elle peut également déléguer l'organisation et la responsabilité à des organismes agréés. Les mêmes consignes s'appliquent à ces modalités d'accueils.

Stratégie municipale d'adaptation à moyen et long terme

La Ville de Vitrolles est fortement engagée dans une démarche d'adaptation de la ville et de ses équipements afin que ces espaces soient plus résilients et adaptés aux périodes de fortes chaleurs.

Ainsi, la collectivité porte :

- Une politique d'amélioration du confort d'été des bâtiments communaux

- Le développement de "cours oasis" dans les écoles

- La lutte contre les îlots de chaleur en ville

- L'identification et l'équipement de "zones refuges" à proximité des pôles éducatifs

1/ L'amélioration du confort d'été des bâtiments communaux

Sans pouvoir climatiser l'ensemble de son parc immobilier pour des raisons d'impact écologique négatif et de contradiction climatique, la ville de Vitrolles souhaite adapter son patrimoine éducatif de manière résiliente et soutenable d'un point de vue environnemental.

A/ Les actions déjà réalisées

La Ville de Vitrolles a d'ores et déjà rafraîchi les principaux espaces de vie de certains pôles éducatifs:

- La climatisation de l'ensemble des réfectoires et dortoirs scolaires.
- La climatisation de tous les dortoirs et autres salles au sein des crèches municipales, garantissant des conditions d'accueils adaptées aux plus jeunes.

Complémentairement, et à plus long terme, la ville poursuit les opérations de **rénovation énergétiques des équipements de l'enfance**. Les dernières opérations en la matière sont :

- La réhabilitation du Groupe Scolaire Badinter
- La création du Groupe Scolaire Anne Sylvestre
- La réhabilitation de l'école maternelle Aubrac
- L'isolation des toitures avant la pose de panneaux photovoltaïques des écoles maternelle et élémentaire Prairial, maternelle et élémentaire Martine Morin, maternelle et élémentaire Plan de la Cour, maternelle et élémentaire La Jean de la Fontaine, élémentaire Picasso.

B/ Les futurs projets d'ampleur visant notamment l'isolation thermique des bâtiments

La ville ambitionne de poursuivre les projets structurants de réhabilitation des écoles. Elle lance, en 2026, les premières études concernant l'école élémentaire Aubrac, les groupes scolaires Raimu et Prairial.

Par ailleurs, la ville lance un **diagnostic global de l'ensemble de son patrimoine éducatif** afin d'identifier la stratégie à déployer de manière ciblée en fonction des spécificités des bâtiments afin de les intégrer dans un plan pluriannuel d'investissement.

C/ Un plan spécifique d'investissement pour le confort d'été

En 2026 la ville a lancé une première vague d'investissement pour améliorer le confort d'été. Cette opération vise à traiter les espaces les plus exposés dans certaines écoles. Plusieurs solutions ont été mises en œuvre :

- vernis anti UV apposé sur les fenêtres
- peinture réfléchissante sur les toitures
- Mise en place de brasseurs d'air au plafond
- Toiles d'ombrage dans les cours d'école
- Mise en place d'une ventilation mécanique permettant le refroidissement des espaces en phase nocturne

Ainsi, chaque école étant différente, ce plan d'investissement sera décliné tous les ans sur les pôles éducatifs de manière individualisée en fonction des spécificités des zones les plus exposées.

2/ Aménagement des espaces extérieurs

La Ville de Vitrolles engage progressivement la transformation de la ville pour développer les espaces de fraîcheur.

Elle souhaite, à terme, que tous les espaces éducatifs constituent des poumons verts disposants d'un espace extérieur végétalisé (cours oasis, espace arboré...), désimperméabilisé et aménagé avec des jeux extérieurs. Au-delà du volet pédagogique de cette ambitions, ces espaces doivent permettre aux enfants et acteurs éducatifs de disposer d'espaces adaptés en cas d'épisode de fortes chaleurs ou caniculaire. La ville a conduit des projets de ce type à l'école élémentaire Prairial et à l'école maternelle Rousseau. D'autres projets sont à l'études et les projets devront se conduire en priorité dans les écoles les plus exposés et sensibles.

La ville souhaite également développer la **création d'espaces verts de proximité et renforcer la fraîcheur des espaces existants**. L'ambition est de disposer de parcs publics, lieux de jeu et d'aventure, conçus comme des zones refuges et de fraîcheur. Les principaux projets sont :

- La création du Grand parc au centre-ville
- La création d'un nouveau parc au Pins, en face du pole éducatif R Badinter
- La création d'un nouveau parc aux Vignettes, rue R. Ane
- La création d'espaces verts dans le cadre de la restructuration du quartier du Liourat
- L'aménagement des sentiers du littoral
- Le renforcement de l'attractivité du parc du Griffon
- L'aménagement du parc de Fontblanche
- L'aménagement du Parc Fernandel

Au-delà des parcs, la ville porte l'ambition de progressivement adapter l'ensemble des espaces publics afin de lutter contre les îlots de chaleur.

Pour ce qui est des pôles éducatifs, il s'agit de pouvoir **créer des cours d'école du type "cour oasis"** afin de créer des zones d'ombrages (arborées et/ou avec des toiles d'ombrage), de désimperméabiliser les sols, de limiter les îlots de chaleur tout en répondant aux besoins pédagogiques. La ville souhaite réaliser une cour oasis par an en ciblant les espaces les plus exposés :

- école élémentaire Jean Jacques Rousseau
- école maternelle et élémentaire Martine Morin
- école élémentaire Victor Martin
- école élémentaire Plan de la Cour.

3/ Un plan de formation des acteurs éducatifs et une coordination avec l'Éducation nationale

La mise en place de pratiques adaptées en direction des enfants s'accompagnera d'un plan de formation à destination des agents municipaux encadrant les enfants, axé sur plusieurs points :

- Les signes et les mesures à prendre en cas de suspicion de coup de chaleur chez un enfant
- Les mesures de prévention en cas de fortes de chaleur
- Les activités à déployer et l'adaptation à opérer sur les pratiques professionnelles

Des temps de travail avec les personnels de l'Éducation nationale sera envisagée afin de prévoir une action concertée avec personnel municipal d'adaptation des usages.

Contact presse

Sylvie Reverbel

Ville de Vitrolles

Direction de la communication

Tél. : 04 42 77 91 48 - 06 85 45 17 59

Email : presse@ville-vitrolles13.fr

Site internet : www.vitrolles13.fr